

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.
États financiers 2024

Contenu

	<u>Page</u>
État de la situation financière	1
État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
Notes complémentaires	4 - 5

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.
État de la situation financière

Au 31 décembre

2024

2023

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse	245 473 \$	277 332 \$
Quotes-parts des cotisations des membres à recevoir de l'"OFATV"	18 483	13 533
Frais payés d'avance	1 833	1 636
Stocks (note 3)	<u>21 021</u>	<u>20 654</u>
	286 810	313 155

Immobilisations corporelles (note 4)

	<u>17 505</u>	<u>9 857</u>
Total de l'actif	<u><u>304 315 \$</u></u>	<u><u>323 012 \$</u></u>

PASSIF

Passif à court terme

Créditeurs et frais courus	49 664 \$	593 \$
Quotes-parts des cotisations des membres reportées (note 5)	<u>73 800</u>	<u>74 800</u>
Total du passif	<u>123 464</u>	<u>75 393</u>

ACTIF NET

<u>Actif net</u>	<u>180 851</u>	<u>247 619</u>
	<u><u>304 315 \$</u></u>	<u><u>323 012 \$</u></u>


Voir les notes complémentaires

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Le Président

Le Secrétaire-Trésorier


Ray-Allen Guay


Serge Huot

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.
 État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<u>Produits</u>		
Quotes-parts des cotisations des membres (note 5)	154 534 \$	153 445 \$
Intérêts	6 335	5 501
Subvention	3 622	2 883
Activités et autres	800	3 021
	<u>165 291</u>	<u>164 850</u>
<u>Charges</u>		
Entretien et surveillance des sentiers	152 389	113 935
Aménagement de sentiers	50 925	23 675
Signalisation des sentiers	6 078	3 400
Cours de formation en sécurité	570	1 223
Amortissement des immobilisations corporelles	3 427	1 370
Déplacements, location de salle, frais de bureau et autres	7 832	4 728
Honoraires professionnels	2 780	-
Activités	905	1 263
Annonces et publicité	-	1 413
Site Web	282	282
Assurance pour les dirigeants	432	432
Dons	6 250	5 000
Frais bancaires	189	173
	<u>232 059</u>	<u>156 894</u>
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges de l'exercice	(66 768)	7 956
Actif net au début de l'exercice	<u>247 619</u>	<u>239 663</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>180 851</u> \$	<u>247 619</u> \$

Voir les notes complémentaires

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.
État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Rentrées et (sorties) de fonds reliées aux :		
<u>Activités de fonctionnement</u>		
Rentrées de fonds		
Quotes-parts des cotisations des membres	148 624 \$	153 871 \$
Subvention	3 622	2 883
Intérêts et autres revenus	7 135	8 522
<i>Sous-total - rentrées de fonds</i>	<u>159 381</u>	<u>165 276</u>
Sorties de fonds		
Entretien et construction des sentiers, patrouille et signalisation	(161 059)	(148 999)
Cours de formation en sécurité	(570)	(1 223)
Dons	(6 250)	(5 000)
Autres charges	(12 287)	(7 965)
<i>Sous-total - sorties de fonds</i>	<u>(180 166)</u>	<u>(163 187)</u>
<i>Entrées (sorties) de fonds nettes provenant des activités de fonctionnement</i>	<u>(20 785)</u>	<u>2 089</u>
<u>Activités d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 074)	(9 548)
<i>Sous-total - sorties de fonds</i>	<u>(11 074)</u>	<u>(9 548)</u>
Sorties de fonds nettes de l'exercice	(31 859)	(7 459)
Encaisse au début de l'exercice	<u>277 332</u>	<u>284 791</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>245 473 \$</u>	<u>277 332 \$</u>

Voir les notes complémentaires

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2024

1. Statut juridique et nature des activités

Le Club de VTT de l'Est Ontario Inc. (le « Club ») est une société sans capital-actions constituée en janvier 2005 comme organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario. Le Club est exempt de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Le Club dessert principalement les intérêts des amateurs de VTT de l'est de l'Ontario et a pour principal objectif de promouvoir la pratique sécuritaire du VTT. À cet effet, le Club a aménagé et maintient plusieurs sentiers dans le comté de Prescott et Russell dont certains se retrouvent dans le territoire de la Forêt Larose. Le Club cherche de façon continue à agrandir son réseau de sentiers. Le Club offre aussi des cours sur la conduite sécuritaire d'un VTT. Toutes les activités du Club sont assurées par des bénévoles.

Le Club comprenait environ 1 966 membres au 31 décembre 2024 (2023 : 1 949) et il fait partie de l'« *Ontario Federation of All Terrain Vehicle Clubs* ». L'« *OFATV* » regroupe la plupart des clubs de VTT de l'Ontario.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Instruments financiers

Le Club évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement la majorité de ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement; l'encaisse est à sa juste valeur.

L'actif financier évalué au coût après amortissement du Club représente les quotes-parts des cotisations des membres à recevoir de l'« *OFATV* ». Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et passifs financiers sont ajoutés ou déduits aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de leur valeur de remplacement. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

c) Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ayant un coût unitaire supérieur à 1 000 \$ sont capitalisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative. Tous les éléments sont amortis au taux annuel de 20 %, la moitié dans l'année d'acquisition.

CLUB DE VTT DE L'EST ONTARIO INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2024

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des produits

La quote-part des cotisations des membres est constatée à titre de produit en fonction de la période couverte par la cotisation. Les autres apports sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les autres produits sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

e) Apports reçus sous forme de services

Le temps consacré par les nombreux bénévoles à assurer le bon fonctionnement du Club à tous les niveaux est très difficile à établir et à évaluer objectivement.

Conséquemment, en raison des difficultés de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Stocks

Les éléments suivants constituent les stocks à la fin de l'exercice :

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
Panneaux de signalisation	17 075		16 708
Items d'entretien et autres	<u>3 946</u>		<u>3 946</u>
Total	<u>21 021</u>	\$	<u>20 654</u>
			\$

\$4. Immobilisations corporelles

	<u>Coût (\$)</u>	<u>Amortissement cumulé (\$)</u>	<u>Valeur nette (\$)</u>	
			<u>2024</u>	<u>2023</u>
Grattes à neige :	6 538	6 537	1	1
Boîte d'entreposage	2 943	2 942	1	1
Grattoir	2 096	1 260	836	1 256
Grattoir HFL	9 548	2 849	6 699	8 598
Remorque 10T	11 074	1 107	9 967	-
Remorque à bascule	<u>1 689</u>	<u>1 688</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>33 888</u>	<u>16 383</u>	<u>17 505</u>	<u>9 857</u>

5. Quotes-parts des cotisations des membres

Afin de devenir un membre du Club, le requérant doit verser une cotisation annuelle à l'« OFATV ». Cette cotisation annuelle s'établit à 150 \$ (incluant taxes) et donne droit à un permis d'accès qui demeure valide pour un an à compter de la date de son émission. Le produit de la cotisation est partagé entre l'« OFATV » et le Club, la portion revenant au Club est de 65 \$.

La portion de ces quotes-parts attribuables aux périodes suivant la fin de l'exercice a été reportée.